

Technical and Bibliographic Notes / Notes techniques et bibliographiques

The Institute has attempted to obtain the best original copy available for scanning. Features of this copy which may be bibliographically unique, which may alter any of the images in the reproduction, or which may significantly change the usual method of scanning are checked below.

L'Institut a numérisé le meilleur exemplaire qu'il lui a été possible de se procurer. Les détails de cet exemplaire qui sont peut-être uniques du point de vue bibliographique, qui peuvent modifier une image reproduite, ou qui peuvent exiger une modification dans la méthode normale de numérisation sont indiqués ci-dessous.

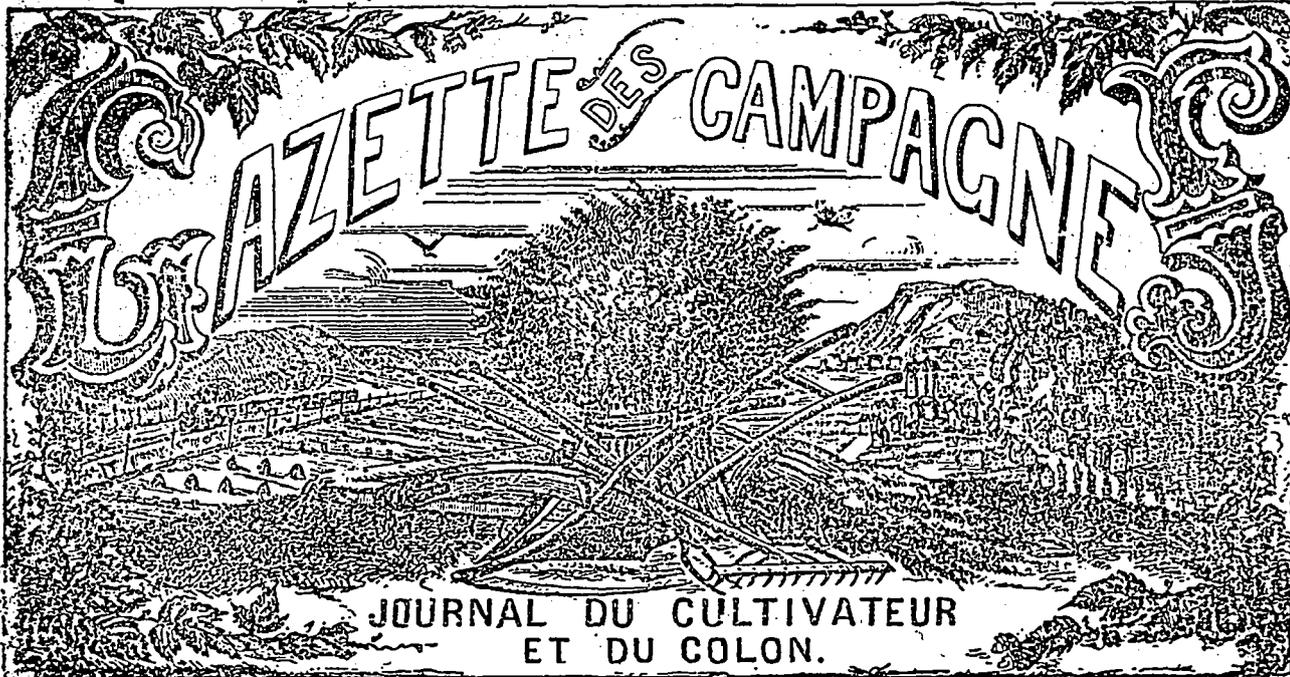
- Coloured covers /
Couverture de couleur
- Covers damaged /
Couverture endommagée
- Covers restored and/or laminated /
Couverture restaurée et/ou pelliculée
- Cover title missing /
Le titre de couverture manque
- Coloured maps /
Cartes géographiques en couleur
- Coloured ink (i.e. other than blue or black) /
Encre de couleur (i.e. autre que bleue ou noire)
- Coloured plates and/or illustrations /
Planches et/ou illustrations en couleur
- Bound with other material /
Relié avec d'autres documents
- Only edition available /
Seule édition disponible
- Tight binding may cause shadows or distortion
along interior margin / La reliure serrée peut
causer de l'ombre ou de la distorsion le long de la
marge intérieure.

- Additional comments /
Commentaires supplémentaires:

Pagination continue.

- Coloured pages / Pages de couleur
- Pages damaged / Pages endommagées
- Pages restored and/or laminated /
Pages restaurées et/ou pelliculées
- Pages discoloured, stained or foxed/
Pages décolorées, tachetées ou piquées
- Pages detached / Pages détachées
- Showthrough / Transparence
- Quality of print varies /
Qualité inégale de l'impression
- Includes supplementary materials /
Comprend du matériel supplémentaire

- Blank leaves added during restorations may
appear within the text. Whenever possible, these
have been omitted from scanning / Il se peut que
certaines pages blanches ajoutées lors d'une
restauration apparaissent dans le texte, mais,
lorsque cela était possible, ces pages n'ont pas
été numérisées.



JOURNAL DU CULTIVATEUR
ET DU COLON.

Si la guerre est la dernière raison des peuples, l'agriculture doit en être la première.
Emparons-nous du sol, si nous voulons conserver notre nationalité.

ABONNEMENT : \$1 PAR AN.

Rédacteur-Propriétaire : FIRMIN H. PROULX.

PARAIT TOUS LES JEUDIS

SOMMAIRE

REVUE DE LA SEMAINE

Revue de la Semaine : Etat sanitaire de la ville de Québec ; rapports des RR. MM. F. X. Plamondon, F. X. Gosselin, M. S. Burke, constatant qu'il y a eu moins de décès dans les différentes localités de Québec, durant le mois d'août de cette année qu'au mois d'août 1876.—Les cultivateurs ne doivent pas craindre de se rendre à Québec, afin d'assister à la prochaine Exposition Provinciale dont l'ouverture se fera le 18 septembre courant.—La colonisation et le repatriement dans les town-ships de l'Est.—La colonisation dans le canton de repatriement de Témiscouata.

Causerie agricole : Terres vieilles—Terres neuves, terres nouvellement défrichées et autres.—Des moyens d'amender, améliorer et corriger les différentes terres, au moyen de terres rapportées, des engrais, des fumiers convenables et labours faits à temps.—Engrais naturels—Engrais ordinaires.—Fumiers chauds et fumiers froids.—Emploi des fumiers et engrais.

Sujets divers : Notice biographique sur le très-Révérénd Alexis Mailloux, Vicaire Général.—Rapport de l'école d'agriculture de Ste. Anne pour l'année expirée le 30 juin dernier, par le Révénd. M. N. Proulx, directeur de cette institution.—L'Exposition Provinciale et les Compagnies de chemins de fer.—Utilité des crapauds.—L'art de dompter un cheval.—Patates malades, données en nourriture aux animaux.—Emploi des feuilles de betterave.—L'abeille bourdon et les graines de trèfle.

Choses et autres : Précautions prises en Allemagne pour éviter les fléaux causés par les brabeaux à patates ; il importe que dans notre Province de Québec nous employons la même vigilance pour empêcher les ravages de ces insectes, et que chaque cultivateur se procure le livre de M. J. C. Taché qui nous indique les moyens de les détruire.

Bibliographie : "L'éducation, ses difficultés et son but," par l'abbé Chaumet. 1 volume in-12 88 cents. Paris : Palmé, Editeur. Montréal : chez MM. J. B. Rolland & Fils, libraires-dépositaires, 12 et 14, rue St. Vincent.

Recettes : Conservation des oignons.—Cornichons au vinaigre.

Nous sommes heureux d'annoncer que plusieurs institutions d'enseignement de la ville de Québec ont ouvert leurs classes, contrairement à la décision qu'ils en avaient prise, parce que l'on a acquis la certitude que les nombreux cas de fièvres typhoïdes annoncés n'étaient qu'exagération. Il importait à nos grandes institutions de prendre les précautions nécessaires pour empêcher la propagation des quelques cas isolés de fièvres que l'on a pu constater, en n'ouvrant pas leurs classes dans le temps ; mais on annonce que l'ouverture de ces classes ne se fera pas longtemps attendre.

Il est malheureux que l'on n'ait pas de suite eu recours à des renseignements authentiques, ce qui eût empêché un dommage considérable fait au commerce et au public voyageur. En vue de la prochaine Exposition Provinciale qui doit avoir lieu à Québec dans quelques semaines, il importait de ne pas créer de fausses alarmes au sujet de cette prétendue épidémie.

On nous informe que l'on avait projeté de retarder l'Exposition Provinciale, de quelques semaines, en conséquence de cette maladie, dont on exagérait les cas, et qu'au paravant d'en venir à une pareille décision, la circulaire suivante a été adressée aux pasteurs desservant les différentes églises de la ville de Québec :

" Département de l'Agriculture et des Travaux Publics,
Québec, 1er septembre 1877.

" Révérend Monsieur.—Comme l'on entretient des craintes considérables, au sujet des fièvres que l'on dit être épidémiques à Québec, l'honorable Premier Ministre de la Province de Québec, désire s'assurer pour lui-même de la gravité de ces maladies, avant de prendre des arrangements

Révd Mr F. Rougeant
Pointe-Claire

définitifs pour l'ouverture de l'Exposition qui doit avoir lieu vers le 20 septembre.

“ L'Hon. Premier Ministre m'a donné instruction de vous prier d'avoir l'obligeance de lui fournir un rapport indiquant le nombre des mortalités dans votre paroisse pour le mois d'août 1876 et le mois d'août 1877..... ”

D'après le *Courrier du Canada*, tous les rapports qui ont été envoyés à l'Hon. Premier Ministre, ne sont pas de nature à retarder l'époque fixée pour l'ouverture de l'Exposition Provinciale. Le Révd. M. S. Burke informe qu'à la Congrégation de St. Patrice, comprenant tous les catholiques romains de Québec, parlant la langue anglaise, et disséminés dans toutes les parties de Québec, le nombre des mortalités, pour le mois d'août 1876, a été de 23; tandis qu'au mois d'août dernier (1877), il n'y a eu que 17 mortalités, soit six de moins cette année.

Le Révd. M. G. P. Côté informe qu'au mois d'août 1876, dix-huit sépultures ont été enregistrées à la Basilique de Notre-Dame de Québec; cette année, dans le même mois (août) il n'y en a eu que quinze: six enfants et neuf adultes, dont un seul cas de fièvres typhoïdes véritables.

Le Révd. M. F. Xavier Plamondon, desservant l'Eglise St. Jean Baptiste de Québec, donne les renseignements suivants: Dans le mois d'août 1876, il y a eu 38 décès; 31 enfants au-dessus de 4 ans et 5 adultes. Dans le mois d'août de cette année, il y a eu 22 décès: 13 enfants et 9 adultes, dont deux sont morts des fièvres courantes.

Le Révd. M. F. X. Gosselin, curé de St. Roch de Québec, a fourni les renseignements suivants: Le nombre de cas de mortalités, durant le mois d'août de l'année dernière a été de 92; et durant le mois d'août de la présente année, de 47 seulement. Quant aux fièvres il y a bien certains cas dans la paroisse de St. Roch; mais il y a toujours eu un certain nombre de cas chaque automne.

Tableau comparatif des mortalités à Québec, pendant le mois d'août 1876 et celui de 1877:

	1876	1877.
Notre-Dame.....	18	15
St. Patrice.....	23	17
St. Jean.....	36	22
St. Roch.....	92	47
St. Sauveur.....	73	36
	242	137

Il y a donc en tout cinq mortalités de moins cette année! L'état sanitaire est meilleur que l'an passé, et il n'y a aucune raison de s'effrayer.

Les renseignements qui précèdent ont été communiqués au *Courrier du Canada*, par E. J. DeBois, écrivain, président du Comité Conjoint de l'Exposition agricole et industrielle.

Nous avons cru nécessaire de donner ces renseignements à nos lecteurs; car dans notre localité, plusieurs cultivateurs disposés à concourir à l'Exposition, par l'envoi de leurs produits, nous ont manifesté la crainte qu'ils éprouvaient de se rendre à Québec dans un temps d'épidémie.

Les cultivateurs doivent donc s'empresser de faire les entrées de leurs produits agricoles le plus tôt possible, afin d'éviter des contrariétés qui pourraient leur être nuisibles.

Le délai pour recevoir les entrées, pour la prochaine Exposition Provinciale, est prolongé jusqu'au 10 septembre, c'est à dire lundi prochain.

D'après les nouvelles que nous recevons de Québec, il y a lieu d'espérer que cette Exposition sera une des plus intéressantes par le grand nombre d'entrées qui s'y font.

Dans chaque localité, on semble rivaliser de zèle pour envoyer sur les lieux de l'Exposition le meilleur choix d'animaux et les plus beaux produits en grains, beurre, légumes, etc. M. J. W. Browning président du Conseil d'agriculture, qui a pris une part si active au progrès agricole des Cantons de l'Est, a lui-même visité les différentes paroisses de cette localité, afin d'inviter les cultivateurs à prendre part à cette Exposition.

Les cultivateurs qui se rendent à l'Exposition pourront avoir tous les renseignements désirables quant aux différentes maisons de pension, pour ce qui est du prix des repas, etc. Grâce à l'extrême prévoyance de M. E. J. DeBlois des circulaires seront distribuées sur le terrain même de l'Exposition, indiquant les hôtels et maisons de pension où l'on pourra en toute sûreté s'adresser, connaissant d'avance les prix.

Que tous les cultivateurs se donnent rendez-vous à Québec pour les 18, 19, 20, et 21 septembre prochain. Ils auront tout à y gagner.

— Tous ceux qui s'intéressent à la colonisation de nos terres et à l'œuvre du repatriement de nos compatriotes des États-Unis liront sans doute avec plaisir les quelques extraits suivants du rapport d'une récente visite faite par M. le Rédacteur du *Pionnier de Sherbrooke*, dans le Canton de repatriement des townships de l'Est. Nous voulons parler de La Patrie et Chesham.

..... Il n'y avait, dit M. le Rédacteur du *Pionnier de Sherbrooke*, en 1875 que 48 résidents à La Patrie, deux à Notre-Dame des Bois et un seul à Emberton. On compte maintenant dans ces trois cantons 1.600 âmes dont 800 à La Patrie, 600 à Notre Dame des Bois et 200 à Emberton. Voilà donc une augmentation de 1,549 âmes dans l'espace de deux années.

“ On a défriché dans ces trois cantons depuis 1875, à peu près 6,400 acres de terre dont 4,400 à La Patrie, 2,000 à Notre Dame des Bois, et 403 à Emberton. On a bâti en outre 350 maisons. Et pour cela, le Gouvernement a prêté la somme de \$80,000 qu'on a dépensé pour venir en aide aux nouveaux colons, dont 192 viennent de différentes places dans la Province de Québec, 123 des États-Unis et 52 d'Europe.

“ Si l'on réduit des \$80,000 que le Gouvernement a avancés, le coût des maisons pour la construction desquelles on avait alloué \$80 chaque, il ne reste plus que \$52 300 pour payer le défrichement de 6,400 acres de terre, ce qui ne fait que \$8.12½ l'acre, sans compter les chemins qu'on n'y a faits et qui sont assurément dans un état convenable....

“ Chesham, ou mieux Notre-Dame des Bois, comptait à peine en 1875, quelques acres de terre de défrichés, et cette année on en compte 2,000 où l'on a semé au-delà de 700 minots de grains et plus de 1,000 minots de patates, et la récolte est magnifique, plus belle que dans n'importe quel autre township par où nous sommes passés.

“ Aussi faut-il voir la joie briller sur toutes les figures! Combien les colons sont heureux et comme ils jouissent de leur travail ces braves colons qui n'ont pas craint de s'enfoncer dans les bois pour se faire un chez soi honorable!

“ Nous voyons, disent-ils, arriver l'hiver, cette année sans crainte et sans inquiétude parce que nous avons suffisamment en mains pour nous garantir au moins contre la misère et la faim.

“ Notre Dame des Bois est appelée à devenir avant long-temps l'une des meilleures et des plus belles paroisses du diocèse de Sherbrooke. Son sol est fertile et son site admirable. La chapelle catholique domine presque toutes les

hauteurs, et de là le point de vue n'a peut-être pas son égal dans toute la Province. Au pied de cette chapelle se trouve la pierre sur laquelle a été célébré en pleine forêt le saint sacrifice de la messe, pour la première fois, le 17 de juin 1875. Sur cette pierre repose une magnifique statue de la Ste. Vierge inspirant la douceur et la bonté. Au bas de cette pierre jaillit une source d'eau claire et limpide.

" C'est Notre Dame de Loardes à Notre-Dame des Bois. " Nous défions tout homme qui a du cœur de visiter cette place sans éprouver dans l'intime de son âme un certain sentiment qui le porte malgré lui à la piété. Rien n'est si beau ni plus touchant qu'un monument de cette nature en plein bois !

" Chesham, érigé en municipalité depuis l'année dernière, compte déjà deux magasins, un forgeron et plusieurs charpentiers. On entretient même la douce espérance d'avoir à l'automne un prêtre résident. Cette mission est desservie chaque troisième dimanche par le R.év. M. Chartier, curé de La Patrie.

" Pas n'est besoin de dire que La Patrie, où réside actuellement M. Chicoyne, l'ex-agent de colonisation, est déjà passé au rang des vieilles paroisses les plus riches et les mieux organisées. Curé résident, quatre magasins, un architecte, un forgeron, un voiturier, plusieurs charpentiers, une cour des Commissaires, une excellente école, une salle de ville, un bon hôtel, un moulin à scie et pour compléter le tout un bon esprit de conciliation, de bonne entente et d'harmonie parmi les citoyens, si ce n'est pas quelques pauvres exceptions, comme il s'en trouve toujours pour rehausser davantage la règle générale. Rien ne manque pour l'on puisse dire : c'est un village d'au moins 15 ans d'existence et cependant il n'a réellement commencé à prendre son essor qu'en 1875.

" Voilà ce que peut faire le zèle, l'activité, le courage, le dévouement et l'espérance du succès. "

Nous sommes heureux de pouvoir signaler un semblable succès. C'est un digne couronnement offert au zèle et au dévouement de ceux qui ont travaillé à populariser parmi nos compatriotes qui se trouvaient aux Etats-Unis, cette question du repatriement.

Nous le savons, ceux qui ont travaillé à l'œuvre patriotique du repatriement de nos compatriotes des Etats Unis, ont eu à lutter contre certains de nos compatriotes qui étant à la solde de spéculateurs américains, ont employé toute leur énergie, soit par leurs discours et soit par leurs écrits, à disputer au sol canadien, des colons qu'ils voulaient entraîner dans les contrées lointaines de l'Arkansas et du Nebraska, pour défricher un sol que l'on aura toujours à disputer aux déprédations des tribus sauvages. Ce travail anti national de la part de certains canadiens-français se poursuit encore actuellement, dans le but d'empêcher nos compatriotes de se rapatrier vers Manitoba. Leurs essais, cependant, demeureront infructueux, car leur jeu est connu, et l'on aperçoit sur leur front la marque d'une trahison qui fait la honte de compatriotes qui se disent encore Jean-Baptiste.

Ce n'est donc pas dans la Province de Québec que l'on trouve des adversaires du repatriement de nos compatriotes : tous les canadiens-français, à quelque parti politique qu'ils appartiennent, désirent voir revenir nos compatriotes des Etats-Unis, au pays, afin qu'ils mettent leur énergie et leurs bras au service de la patrie. Il n'y a qu'une voie dans le Parlement Provincial pour applaudir aux efforts que l'on tente pour pousser vers la colonisation, des bras qui ne pourraient autrement être utilisés qu'à la culture de la terre,

et au défrichement de nos forêts qui n'exigent que du travail pour fournir de riches moissons au pays.

Nous voudrions que ce même dévouement, cette même énergie que l'on a mis au service du Canton de repatriement dans Chesham et La Patrie, se fissent sentir pour le Canton de repatriement de Témiscouata ; les succès obtenus, ailleurs pourraient se produire dans ce dernier endroit. Nous sommes dans le voisinage de ce canton de repatriement et c'est à peine si nous en entendons parler. Nous voyons bien ici et là, aux portes des églises, des affiches annonçant la vente d'un lot considérable d'acres de terre à la disposition des colons ; mais nous croyons ce genre d'annonces insuffisant, grand nombre de cultivateurs ne pouvant les lire. Pourquoi ne pas faire usage de journaux agricoles, dans le but de donner à notre population agricole, tous les renseignements possibles ? ces journaux sont lus dans les familles ; tous, serviteurs et autres, pourraient prendre connaissance des renseignements qui y seraient donnés quant aux terres disponibles dans ce canton de repatriement.

L'agent des terres de la Couronne, dans un comté, ne peut être partout pour offrir aux cultivateurs tous les renseignements désirables ; d'ailleurs il n'est pas payé pour cela. Pourquoi alors ne pas utiliser les services de quelques agents actifs, moyennant un faible salaire, pour travailler énergiquement à l'établissement des terres dans le canton de repatriement ?

Ces jours derniers, nous avons rencontré un cultivateur autrefois de St. Onésime, et qui s'est établi depuis deux ans sur une terre située dans le Canton de repatriement de Témiscouata. Ce cultivateur nous a parlé si avantageusement de cet endroit, que nous avons regretté que ce canton fut si peu connu au point de vue agricole. Pour notre part, nous nous ferons un plaisir de donner publicité dans la *Gazette des Campagnes* à toutes communications qui auraient pour but de faire connaître aux cultivateurs les avantages qu'il y aurait à s'établir comme colons dans cet endroit.

Nous n'avons pas par nous-même les moyens pécuniaires pour nous permettre une excursion dans ce canton de repatriement afin de pouvoir en parler avec connaissance de cause. Mais nous recevons avec reconnaissance toutes communications venant de personnes dignes de foi qui nous feraient connaître les différentes opérations agricoles qui s'y font, et les succès obtenus. Quand le public aura été mis à même de connaître tous ces renseignements, il n'y a nul doute que ce canton de repatriement acquerra la même importance que ceux des Cantons de l'Est, et que nous en obtiendrions les mêmes bons résultats.

Il ne faut pas ménager les renseignements afin d'en arriver à ce but. Nous connaissons un riche propriétaire de ce même endroit qui désirait offrir en vente de nombreuses terres, presque toutes en bon état de culture. Il nous fit imprimer des affiches annonçant la vente de ces terres, nous témoignant en même temps le désir d'en annoncer la vente dans la *Gazette des Campagnes*. Ce monsieur trouva que le prix que nous lui demandions était trop élevé. Afin de ne pas priver nos lecteurs de semblables renseignements, nous avons réduit de moitié le prix, et il n'en a rien fait ; s'il ont été moins riche, nous lui aurions certainement offert de publier cette annonce gratuitement. Malheureusement, dans bien des cas, on ménage en petit ce que l'on gaspille en grand. Annoncer la vente de terres dans un journal d'agriculture peut être d'un grand avantage pour le vendeur, et une source de précieux renseignements pour ceux qui désirent se procurer un bon établissement.

CAUSERIE AGRICOLE

TERRES USÉES.

Toutes les terres s'usent, pour parler selon l'art s'effritent avec le temps; les bonnes comme les mauvaises, avec cette différence seulement, que les premières ne s'épuisent pas si vite, et se rétablissent bien plus aisément. Il n'y a même que la quantité des productions forcées et étrangères qui les épuisent, mais non pas celles qui leur sont naturelles et volontaires. Ainsi, la terre d'un long pré, loin de s'user à nourrir l'herbe qu'il donne tous les ans, en produit toujours de plus en plus; mais si au lieu d'herbe, on la force à produire du blé ou quelque autre production étrangère, sa fécondité diminuera promptement, et à la fin elle s'usera tout à fait; par conséquent il y a donc intérêt à ne point forcer la nature.

Il faut remarquer que fort souvent une terre est usée par une certaine espèce de fruits qui ont absorbé tous les sels qui leur étaient propres, sans que cela empêche la même terre de réussir encore bien en quelque autre espèce, pour laquelle elle aura une substance neuve et des sels suffisants pour faire différentes sortes de productions, successivement les unes après les autres. C'est ainsi que les terres qui, la première année, ont rapporté du gros blé, se sèment en petit blé la deuxième année, parce qu'elles ne sont pas capables de produire de nouveau les mêmes fruits; mais elles ont encore de quoi fournir aux moindres grains. De même une terre qui a été longtemps en arbres fruitiers, si on enlève ces arbres, et qu'on l'emploie de nouveau à son premier usage, ne réussira pas, parce que la terre est usée à cet égard; mais elle ne l'est pas encore si fort qu'elle ne puisse encore très bien réussir, si on l'emploie à des plantes plus petites et moins voraces.

C'est pourquoi on doit s'appliquer à connaître et la qualité et l'état actuel de chacun de ses fonds de terre. afin que, par le repos ou par le changement, on soulage ceux qui s'effritent, et que pendant qu'on les rétablira par les fumiers et par l'adoucissement du travail, on les fasse toujours servir à quelque autre usage. Une terre n'est jamais ainsi usée pour demeurer absolument inutile, pourvu qu'on lui donne les secours nécessaires.

DES TERRES NEUVES, TERRES NOUVELLEMENT DÉFRICHÉES ET AUTRES.

Pour l'intelligence parfaite des opérations de l'agriculture, il reste maintenant à expliquer ce que c'est que terre neuve, terre nouvellement défrichée, terre en friche, terre en jachère, terre portée, terre reposée et terre meuble.

1o. On appelle terres meubles celles qui sont faciles à labourer et qui ont de la substance. Elles ont de grands avantages pour la facilité de la culture; c'est pourquoi il ne faut rien épargner pour ameublir celles que l'on a à force de labours et d'engrais.

Les terres meubles sont principalement bonnes en jardins, elles sont bonnes aux grains et à toutes sortes de plantes, parce que les racines et les tiges s'y étendent aisément: ces sortes de terres boivent facilement l'eau des pluies et des arrosements, et cependant elles conservent toujours assez d'humidité pour la végétation; le soleil les échauffe aisément et les rend hâtives.

2o. La terre en friche est une terre qu'on ne cultive pas et qui ne rapporte rien. Défricher une terre, c'est la mettre en valeur par le labour. On défriche aussi les bois et les

près pour en faire des terres de labour.

3o. Une terre en jachère est celle qu'on laisse reposer pendant un an pour être changée en blé l'année suivante. Toutes les terres à grains que l'on conduit par soles, ont une année de repos tous les trois ans, suivant l'habitude du labourage. Il y a des moyens de faire rapporter une terre tous les ans, sans la laisser reposer.

Le repos donné à une terre est le principal moyen pour rétablir les sucs et les sels que sa production a apportés.

C'est moins aux jachères que l'on donne le nom de terres reposées, qu'aux terres qu'on laisse arbitrairement en non-valeur, pour les rétablir quand elles sont épuisées par quelque production trop forte ou trop répétée.

Les terres sèches ont plus besoin de repos que les terres fortes.

Le tiers des terres qu'on laisse tous les ans se reposer ou en jachères, sert aux parours et aux pâturages des animaux; mais dans les années où une plus grande partie des terres est en jachères, on doit recueillir beaucoup moins de blé: ce qui est parfois la cause de disettes. Les petites cultures ne sont point sujettes à ces vicisitudes, les terres rapportent tous les ans, en les fumant bien; il en est de même des jardins potagers.

4o. Les terres neuves sont ordinairement des terres d'apport, aussi bien que les terres portées. On appelle particulièrement terres portées, celles qu'on jette d'un lieu dans un autre, sans dessein de s'en servir immédiatement, comme plâtras, vidanges, fougères, etc.

Les terres neuves sont celles qu'on tire ou qu'on découvre à un, deux ou trois pieds en terre, ou celles qui ne rapportaient rien du tout depuis très-longtemps, comme un fonds sur lequel il y aura eu un bâtiment. Elles ont ordinairement beaucoup de sels et de substance. On n'en dira pas davantage, non plus que des terres portées, parce que c'est pour le jardinage, dont il ne s'agit pas ici, qu'on a inventé l'usage de ces sortes de terres étrangères; on ne s'en sert point ou presque point pour les terres aux champs, on n'y pourrait pas fournir. Les terres neuves et les vidanges ou fougères y sont très bonnes, quand on en a à y mettre. Il n'y a, dans les terres aux champs, de terre neuve à faire valoir, que les places de bâtiments, ou des prés dont on a enlevé tout le gazon.

5o. On appelle terres nouvellement défrichées, celles qui ne rapportaient que du bois et de l'herbe sans culture, et qu'on met en usage de labours, comme des bois ou des prés qu'on change en terre à grains.

Des moyens d'amender, améliorer et corriger les différentes terres, au moyen des terres rapportées, des engrais, des fumiers convolvables et des labours faits à temps.

Après avoir donné un tableau des différentes terres et de leurs qualités, nous croyons utile de donner un état des engrais, des amendements et des fumiers nécessaires pour les corriger et les améliorer.

L'usage des engrais et du fumier est aussi ancien que l'agriculture et le jardinage.

Amender une terre, c'est y répandre du bon fumier ou des engrais nécessaires. Par les termes de fumier et d'engrais, on doit entendre des choses différentes: tout fumier est engrais, mais tout engrais n'est pas fumier. De tous les engrais, le fumier est celui dont l'usage est le plus commun, pendant que les engrais semblent moins connus, etant moins employés. On distinguera ici les uns et les autres.

Les fumiers sont les pailles qu'on met sous le bétail pour servir de litière, et qui, après avoir fermenté avec l'urine

et les excréments des animaux, servent de nouveau à fertiliser les terres épuisées, en leur rendant les sels qui leur manquent. Les fumiers ont des qualités différentes, suivant l'espèce d'animal qui les façonne. Le fumier mis en tas en sortant de l'écurie, fermente et s'échauffe considérablement. On connaît la fermentation du fumier entassé par la fumée qu'il rend, d'où il a pris le nom de *fumier*.

Les engrais n'éprouvent pas la même fermentation. Le fumier engraisse les terres, d'où il a pris le nom d'engrais; mais les autres engrais, qui ne rendent point de fumée, ne s'appellent point fumier. Le fumier pendant sa fermentation est plus actif, et doit s'employer avec plus de ménagement; s'il est même trop imbibé d'urine récente, il est plus pernicieux qu'utile; celui qui a fermenté et qui est bien pourri, favorise davantage la végétation.

Tout fumier employé trop tôt, n'a pas encore acquis l'activité qu'il doit communiquer aux terres, en outre il produit beaucoup d'insectes et de mauvaises herbes. Employé trop tard, lorsqu'il est réduit en terreau, il a perdu son activité, et n'a plus, comme le sable, que la propriété d'alléger les terres pesantes et serrées.

La connaissance des différents degrés d'extinction des fumiers, suivant les terres, est une partie essentielle de la bonne culture. Les fumiers maigres sont ceux qui n'ont pas assez fermenté où la paille et le crotin ne sont pas entre mêlés. Les fumiers gras sont ceux où le tout est si bien consommé, qu'on ne distingue plus qu'une masse grasse, savonneuse.

Les engrais sont toutes les autres matières qui peuvent aussi aider à la végétation, en y comprenant les différentes terres, par le mélange desquelles on change de nature celles sur lesquelles on les répand.

On distingue encore les différents fumiers en fumiers chauds et fumiers froids. Les fumiers chauds conviennent aux terres froides, pesantes et humides; et les fumiers froids aux terres chaudes, légères et sèches. Il faut observer que la trop grande quantité de fumier nuit aux productions, et les rend faibles et maigres.

ENGRAIS NATURELS.

1o. Les feuilles; 2o. les rochers; 3o. les gelées; 4o. les brouillards. Ces derniers souvent épais et malsains, qui engraisent les terres, sont formés de parties nitreuses, sulfureuses et vitrioliques évacuées des différents corps qui les renferment; 5o. la neige. La neige par elle-même n'est pas un engrais, c'est une eau très pure, rendue neige ou cristallisée par l'air fixe de l'atmosphère, et infiniment moins chargée de sels que l'eau de pluie; mais elle retient les sels qui s'échappent de la terre, elle se les approprie; enfin elle rend le tout à la terre soulevée par les gelées, aussitôt que le dégel survient. Lorsque la terre est couverte de neige, les plantes ne travaillent pas en dessus, mais leurs racines poussent avec plus de force que dans tout autre temps.

ENGRAIS ORDINAIRES.

1o. Les terres portées, ou terres neuves de plusieurs sortes, la terre franche et le sable, la terre ou terreau des rues; les gazons, les mousses, les gravois ou décombes des bâtiments bâtis en chaux, la vase ou limon des marais, des fossés et des étangs, les curures des puits, mûris et reposés un an à l'air.

2o. La marne et le crayon.

3o. La cendre des lessives, et encore mieux la cendre non lessivée, la cendre de tourbe et la suie.

4o. La chaux et les plâtras.

5o. Les feuilles consommées dans un trou sous l'égoût d'un toit, ou encore mieux à l'égoût de quelque étable ou écurie. Les feuilles quoique desséchées, conservent des sels et des parties spiritueuses; on les brûle, et leur cendre, après avoir été d'une utilité pour la lessive, donne encore de l'engrais. Pourries et transformées en terreau, elles allègent beaucoup la terre.

6o. Les coquillages et les sables des ravines.

7o. Les corps des animaux morts.

8o. Les labours faits à propos considérés comme engrais, ou plutôt comme disposant la nature à les recevoir.

9o. La vesce retournée en vert.

10o. Les chaumes qui ont servi à des couvertures de bâtiments.

11o. En général toute production sort de terre, et tout redevient terre: rien donc qui ne doive ou qui ne puisse être engrais de la terre.

FUMIERS CHAUDS.

1o. Le fumier de cheval; 2o. le fumier de mouton; 3o. celui de la volaille et de pigeons; 4o. le tan.

FUMIERS FROIDS.

Le fumier de vache et celui de cochon.

EMPLOI DES FUMIERS OU ENGRAIS.

Pour connaître en détail dans quelles terres les engrais et différents fumiers doivent être employés, il faut se rappeler le tableau des terres indiqué dans notre dernière *Causerie*.

1o. Le sable pur ou sablon aride infertile ne peut s'améliorer qu'en y apportant de la terre franche, et même de la terre forte, visqueuse ou argileuse, jointe avec le fumier de vache, gras et bien consommé. Les terres ou terreaux des rues et balayures des places où l'on tient des bestiaux, étant reposés deux ans à l'air, doivent être considérés comme le plus excellent engrais dans tous les terrains. Les curures des marais, des fossés et des étangs, reposés aussi, doivent être regardés à peu près de même, si ce n'est que cet engrais étant plus froid, convient mieux dans les sables chauds et secs. On peut aussi d'une mauvaise terre en faire une bonne, en y rapportant de meilleure terre; et du mélange de deux mauvaises en faire une bonne, pourvu qu'elles soient de qualités contraires, comme le sablon et la glaise; ou du moins enfin une terre médiocrement bonne, pourvu qu'on ajoute à ce mélange les fumiers convenables, et en dose suffisante pour rendre l'engrais assez puissant. Car les terres rapportées quoique bonnes et nouvelles, et la marne même, ont encore besoin du secours des fumiers pour améliorer les terres sur lesquelles on les emploie.

2o. La terre sableuse blanche, froide, est encore une terre aride, légère, qui n'a pas de corps, non plus que tous les sables mouvants, et qui est aussi brûlante en été qu'elle est froide au printemps et en automne, en un mot des plus difficiles à trafter. On ne parvient aussi à l'améliorer qu'à force d'engrais et de fumier. Le fumier de mouton, qui a plus de chaleur que celui de vache, parce que le mouton urine peu, est moins humide, moins froid, et convient mieux dans ces terres quand elles sont humides et froides; mais quand elles sont sèches on le mêle avec le fumier de vache.

Dans les terres humides et froides en général, qu'on n'ouvre point par le labour avant l'hiver, ce qui les refroidirait encore, c'est une bonne pratique que de répandre le fumier sur la terre à l'automne, afin de ne pas donner entrée aux frimats: c'est ce qu'on appelle *fumer sur terre*;

et l'on enfouit le fumier qu'au printemps. Cette opération ne paraît pas assez connue.

Dans les terres à grains, le parcage des moutons fertilise plus la terre que les meilleurs fumiers. Le fumier se consume dans ces terres, et disparaît en peu de temps, se réduisant en terreau qui les allège encore plus, de façon qu'il faut plus de fumier dans ces terres que dans d'autres, et les fumer plus souvent, ce qui est plus coûteux et porte moins de profit, à moins d'y rapporter d'autres terres plus substantielles. Quand les sables froids ont du fond et un peu de corps, après avoir été améliorés, ils peuvent porter du blé.

(A suivre.)

Notice biographique sur le très-Révérend Alexis Mailloux, Vicaire-Général.

A la demande d'un nombre considérable de paroissiens de Ste. Anne de la Pocatière, nous avons entrepris la publication d'une Notice Biographique de ce regretté prêtre. Nous nous sommes adressé pour cela à un membre du clergé qui est à prendre des renseignements auprès de ceux de ses confrères qui ont été en constants rapports avec M. Mailloux. L'auteur de cette notice biographique s'attachera surtout à rappeler au souvenir des anciens paroissiens de M. Mailloux, les nombreux travaux et les actes de constante sollicitude qu'il prodiguait avec tant de dévouement à ses enfants de Ste. Anne, comme il se plaisait à les appeler.

Cette notice biographique contiendra en outre quelques autres faits et particularités, propres à édifier les cœurs chrétiens qui ont eu l'avantage de connaître ce grand apôtre de la tempé-
rance et qui a été si dévoué à l'égard du peuple des campagnes.

Rapport de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne

Nous accusons, avec reconnaissance, réception du Rapport de l'Ecole d'agriculture de Ste. Anne, pour l'année expirée le 31 juin dernier, adressé à J. W. Browning, écrivain, président du Conseil d'agriculture.

Ce rapport, outre le programme d'enseignement agricole donné aux élèves, contient des détails très-intéressants sur cette institution, tant au point de vue théorique que pratique des différentes connaissances agricoles et des travaux exécutés sur la Ferme-Modèle.

Cette brochure n'ayant pas été imprimée à un nombre d'exemplaires suffisant pour pouvoir en faire une grande distribution, nous croyons utile de la publier en entier dans la Gazette des Campagnes, afin que les cultivateurs puissent se rendre compte de ce qui est enseigné dans cette institution, et des résultats obtenus dans le cours de l'année.

Nous croyons en même temps rendre service à M. le Directeur de cette école, en lui épargnant de bien longues correspondances nécessitées en faveur de ceux qui désirent placer leurs enfants à cette institution, et qui voudraient auparavant connaître le programme d'enseignement suivi à l'école d'agriculture de Ste. Anne et s'adressent pour cela à M. le Directeur.

Nous commencerons la semaine prochaine la publication de cet intéressant rapport.

L'Exposition Provinciale et les Compagnies de Chemins de Fer.

Le Journal d'Agriculture annonce que le Comité d'Exposition est à faire des arrangements par lesquels toutes les compagnies de chemins de fer, ainsi que les lignes de bateaux à vapeur qui vont à Québec, amèneront et ramèneront les voyageurs, à moitié prix.

Nous applaudissons à cette libéralité des Directeurs de nos Compagnies de Steamers et de Chemins de fer, et nous espérons que tous les cultivateurs indistinctement en profiteront.

Contrairement à ce qui s'est pratiqué à l'occasion de la dernière Exposition Provinciale tenue à Montréal, nous espérons que les agents des différentes compagnies s'en tiendront à leurs annonces quant aux prix à être chargés. Nous avons été nous même, et bien d'autres aussi, l'objet de graves injustices quant aux prix chargés pour se rendre au lieu de l'Exposition.

Ainsi le jour même où l'on chargeait \$4.50 de la Station de l'Isle Verte et de la Rivière du Loup, et \$3.00 de St. Paschal, pour se rendre à Montréal, on nous refusait le privilège d'une diminution de prix à la Station de Ste. Anne. Dans cette alternative, nous avons pris notre billet au taux ordinaire jusqu'à Lévi; et à Lévi l'on nous a chargé \$5 pour le prix du passage jusqu'à Montréal, tandis qu'à nos côtés il y avait des passagers qui avaient payé \$4.50 de l'Isle-Verte à Montréal. Il importe donc que MM. les Agents des différentes Stations soient informés à temps sur la ligne de conduite à tenir en pareille circonstance.

Si l'on a des faveurs à accorder à ceux qui se rendent à l'Exposition, ils doivent en profiter pour le premier jour de l'ouverture, et la réduction doit valoir pour la veille. Nous espérons que pour cette année, l'on obviendra à toutes difficultés que le plus souvent à tort on met sur le dos des agents qui n'ont pas obtenu leurs instructions à temps voulu pour pouvoir se conformer aux annonces faites par le moyen d'affiches. Nous prions M. Ed. J. DeBlois d'en informer qui de droit, car rien n'est plus désagréable lorsque rendu à une Station, on a à déboursier \$4 à \$5 de plus que l'on croyait payer. Il est alors trop tard pour prendre le parti de retourner à la maison, et la compagnie du Chemin de fer profite de notre désappointement.

Utilité des crapauds.

L'Ohio Farmer, parlant de l'utilité des crapauds, remarque que ces batraciens consomment une quantité immense d'insectes de toutes espèces. Quelques crapauds dans un jardin l'en débarrassera de tous les insectes nuisibles aux plantes. Dans le cours de la journée les crapauds se tiennent dans des endroits obscurs, en un lieu retiré—le plus souvent dans des trous sous le gazon ou des mottes de terre qui se trouvent sur le bord d'un rocher, et le soir ils sortent de leur retraite pour se repaître d'insectes. On peut attirer les crapauds dans un jardin, en faisant en sorte de les y tenir pendant deux ou trois jours; la quantité d'insectes qu'ils trouveront dans le jardin les portera à s'y fixer. Une planche placée sur le plat, à à peu près deux pouces de terre est le genre de cachette qui leur convient le mieux. Les crapauds vivent longtemps; on a reconnu qu'ils pouvaient vivre depuis douze à seize ans, et on a pu même constater qu'un crapaud a vécu jusqu'à l'âge de trente-six ans. Vu la voracité des crapauds à l'égard des insectes, on devrait faire en sorte de les garder dans nos champs et nos jardins.

L'art de dompter un cheval.

Il y a différents moyens employés pour bien dompter un cheval et de très-simples. En voici trois très-faciles à mettre en pratique.

1o. Employez toujours la douceur envers votre cheval, quoiqu'il fasse. Si vous êtes dur à son égard, il s'en souviendra longtemps. A votre approche, il s'apercevra de votre mauvais humeur.

2o. N'allez jamais près de votre cheval si vous en avez peur; le cheval le saura et il en prendra avantage avant que vous puissiez vous en douter.

3o. N'entreprenez jamais la tâche de maîtriser votre cheval si vous ne vous en sentez pas capable; ou de faire quoique ce soit avec votre cheval si vous ne croyez pas pouvoir y réussir.

Pommes de terre malades comme nourriture aux animaux.

Beaucoup de cultivateurs, ignorant les effets que peut causer la pomme de terre (patate) malade, ont l'habitude de la faire cuire et de la donner comme nourriture aux animaux. Cette pratique peut être non-seulement nuisible mais mortelle aux animaux auxquels on donne une semblable nourriture. Il faut donc se garder de faire usage de pommes de terre malades, comme nourriture à donner aux animaux. Des cas de mortalité ont été constatés à l'égard d'animaux traités ainsi.

Emploi des feuilles de betterave.

Les feuilles de betteraves, laissées sur le sol, lors de l'arrachage de la betterave, forment une restitution précieuse et représentent au moins un quart de fumure, étant enterrées à la charrue.

Elles sont, comme nous l'avons déjà dit, aussi une bonne nourriture pour les bœufs et les vaches, si elle n'est pas donnée exclusivement et en excès.

L'abeille-bourdon.

Le fait d'avoir constaté que le bon rendement du trèfle rouge dépend de l'abeille-bourdon, dit l'*American Agriculturist*, constitue une des plus importantes découvertes à l'avantage des cultivateurs. En effet, ces insectes aident à la bonne conformation des fleurs en transportant le pollen d'une fleur à l'autre au moyen de leur longue trompe, et aucun autre insecte n'est supposé faire ce genre de travail. Sans l'humble abeille-bourdon, il est impossible de se procurer de graines de trèfle en bonne condition. Les plus grands ennemis de ces insectes, se trouvent dans les enfants qui leur font une chasse constante; dès qu'ils sont en possession des nids de ces insectes, ils les détruisent jusqu'à ce qu'il n'en reste pas en. Donnez à ces insectes leur entière liberté, et ils vous en récompenseront en vous favorisant d'une bonne récolte de graines de trèfle qui sont coûteuses lorsqu'il faut en acheter chez le marchand grainetier.

Choses et autres

Le barbeau à patates.—Nous apprenons par les journaux d'agriculture que nous recevons d'Europe, qu'en Allemagne la police surveille avec la plus grande rigueur les champs de patates depuis l'apparition de ces insectes en cet endroit. Les peines les plus sévères (il y a jusqu'à trois jours de prison, plus une amende de 515 à 320) sont édictées et appliquées contre les personnes qui auraient chez elles des barbeaux à patates, aussi bien contre ceux qui ne dénonceraient pas les collectionneurs de ces insectes parfaits ou à l'état de larves.

On trouvera ces réglemens sévères; mais ils nous démontrent l'importance qu'on attache dans ce pays à imposer des moyens rigoureux pour en prévenir leur multiplication. Les cultivateurs qui ont peine à mettre en pratique les réglemens de nos corporations municipales, quant à ce qui concerne l'enlèvement des mal-

vaises herbes de leurs champs, feraient encore la sourde-oreille si on les obligeait à faire la chasse à des insectes qui avant deux ans pourraient les priver d'une récolte aussi nécessaire que l'est celle de la patate.

Nous n'avons pas ici de réglemens qui nous obligent à enlever de nos champs ces ravageurs de nos patates; mais si nous tenons à conserver un produit dont nous ne saurions nous passer, nous devons nécessairement prendre les moyens qui nous sont indiqués pour opérer cette destruction et prévenir le développement de ces insectes dans nos campagnes.

N'allons pas, sous le prétexte que les ravages de ces insectes sont à peine perceptibles, laisser le peu qui s'y trouvent à l'état de larves dans nos champs, dans une complète tranquillité, car ces larves nous reviendront au printemps prochain à l'état d'insectes parfaits, et nous fourniront une légion de larves dont nous aurons peine à nous débarrasser. Ce prétexte nous l'avons entendu énoncer à St. Paschal. Un cultivateur de cet endroit nous dit qu'il en avait dans son champ et qu'il les laissait faire parce qu'elles ne faisaient aucun dommage à ses patates; qu'on outre elles ne pourraient résister à notre rigoureux climat lorsqu'elles auront pénétré dans la terre. Grave erreur, qui pourrait peut-être vous coûter la perte de plusieurs récoltes en patates.

Aussi, par ces mêmes journaux, nous apprenons qu'en Allemagne, des instructions avec gravures sont affichées partout, afin que chaque cultivateur puisse reconnaître cet insecte et signaler aussitôt le lieu où il se montrera.

Vous avez ici les mêmes avantages de reconnaître cet insecte à l'état de larve et d'insecte parfait, avant que vous ne l'ayez déjà vu. M. le chevalier J. C. Taché, député ministre de l'agriculture à Ottawa, vient de publier un traité complet sur cet insecte et il nous indique en même temps les moyens à prendre pour le détruire. Pour douze sous, ce volume vous sera expédié. Envoyez dans une lettre onze centins, à l'adresse du propriétaire de la *Gazette des Campagnes*, et vous en recevrez un exemplaire par le retour de la maille. Ce volume doit se trouver dans toutes les familles où l'on cultive la patate. Si le chef de la famille ne sait pas lire, on peut en confier la lecture à un enfant de la maison. La lecture de ce volume, pourvu cependant que l'on mette en pratique ce qui y est enseigné, vous épargnera le malheur d'être privé de patates, même pour plusieurs années. Et vous le devrez en partie à l'achat de ce livre indispensable à tout cultivateur, et qui ne vous aura coûté que onze centins.

Un journal de Québec suggère à l'honorable Ministre de l'agriculture de donner ce volume gratuitement aux cultivateurs.

Nous applaudissons aux bonnes intentions de cet écrivain; mais nous nous refusons à croire qu'un seul cultivateur voudrait se passer de ce livre, si on ne le lui donnait pas pour rien, surtout lorsqu'il n'est question que de la dépense de douze sous par chaque cultivateur. Un cultivateur soigneux ne doit pas attendre qu'on le paye, pour lui indiquer les moyens de soustraire sa récolte aux ravages des insectes. Si le trésor Fédéral permet à nos gouvernants d'Ottawa de faire quelques libéralités en faveur de la classe agricole, ces libéralités peuvent trouver un champ plus vaste. Des milliers de jeunes gens attendent pour se livrer à l'exploitation de nombreuses terres qui n'attendent que le secours de bras vigoureux pour enrichir le pays de leurs produits; et des colons en aussi grand nombre, dans le Sagouanay, n'attendent que la construction d'un chemin de fer pour porter sur nos marchés le trop plein de leur grenier que leur a procuré, surtout cette année, une abondante récolte. Le champ des libéralités est assez vaste, pour demander plus que la distribution gratuite d'une brochure qui ne coûterait à chaque cultivateur que douze sous et qui lui permettrait de soustraire aux ravages des insectes pour la valeur de \$50 à \$100 en patates. Car soyons certain que cette année ces insectes n'ont fait que de nous annoncer leur arrivée ici, et que l'année prochaine ils se montreront en infiniment plus grand nombre indubitablement. Qu'on se le tienne pour dit, et que l'on prenne les moyens de leur livrer une guerre acharnée.

L'EDUCATION, SES DIFFICULTÉS ET SON BUT, par l'abbé CHAMORT, 1 vol. in 12. 88 cents. Paris. PALMÉ, Editeur Montréal: J. B. ROLLAND & FILS, libraires Dépositaires 12 & 14 Rue St. Vincent.

" Donnez-moi l'éducation de toute la jeunesse pendant cinquante ans et je me charge de transformer le monde. " C'est par ces paroles souvent citées que Leibnitz faisait comprendre l'importance de l'éducation. Cette importance que le philosophe ne peut s'empêcher de reconnaître est consacrée par l'Eglise qui, dans ses lois et ses institutions, a montré de tout temps une si tendre sollicitude pour l'enfance. Mais la part de la famille est bien grande aussi et consitue pour les parents une tâche qui, de nos jours, il faut l'avouer, est mal remplie ou bien oubliée. Les vieilles et bonnes traditions des familles d'autrefois sont perdues; c'est le cri général: la famille est dissoute, l'autorité y est méconnue. Ajoutons que l'autorité y est souvent placée en des mains bien inexpérimentées, lorsqu'elles ne sont pas indignes. Le livre de M. l'abbé Chaumont s'adresse à ceux qui veulent exercer dignement et chrétiennement l'autorité qu'ils tiennent de la nature; il guidera leur inexpérience, il éclairera leur ténacité, il leur signalera les écueils qui, venant tantôt des parents, tantôt des enfants, compromettent des éducations dont on avait espéré un grand succès. Il suppléera, en un mot, aux traditions qui n'existent guère plus et qui sont pourtant nécessaires pour rétablir ce qui constitue les fortes parties, nous voulons dire les familles chrétiennes.

RECETTES

Cornichons au vinaigre

Prenez des cornichons bien verts et pas trop gros; essuyez-les avec un linge sec et dur; puis jetez les dans une terrine, avec un peu de sel et de vinaigre, pour les y laisser vingt-quatre heures. Retirez-les au bout de ce temps, pour les égoutter et les essuyer; mettez-les dans des bocaux ou dans des pots de grès; versez dessus du vinaigre bouillant; laissez refroidir, et bouchez.

Au bout de trois jours, retirez le vinaigre, faites-le bouillir de nouveau, pour le remettre sur les cornichons, et renouvelez cette opération trois ou quatre jours après. Cette fois, ajoutez aux cornichons du poivre long, quelques clous de girofle et des petits oignons. Laissez refroidir; bouchez les pots avec du parchemin ou papier très fort, et portez à la cave. Les cornichons ainsi préparés se conservent plusieurs années sans altération.

Conservation des oignons.

Tous les oignons ne sont pas indistinctement de bonne garde: ceux qui conviennent le mieux pour la conservation sont les oignons rouges foncés, les oignons jaunes communs, et l'oignon pyriforme (en forme de poire). On ne doit les arracher que lorsque les fanes sont jaunâtres ou en partie desséchées, et que les racines du bulbe ne tiennent plus au sol. On choisit, pour l'arrachage, une journée belle et sèche; on laisse les oignons sur le terrain ou dans un hangar, pendant quatre ou cinq jours; puis on enlève les feuilles, avant de les porter au grenier sur un lit de paille sèche, ou on les étend par couches minces; ou bien encore on en forme des chaînes ou liens, que l'on suspend aux murs ou aux poutrelles de la cuisine. Les gelées peuvent atteindre les oignons mis en grenier, mais il ne faut pas s'en inquiéter: l'essentiel est de n'y pas toucher, et de les laisser se rétablir eux-mêmes.

Exposition Provinciale.

LES entrées pour la prochaine Exposition Provinciale qui doit avoir lieu à Québec en septembre prochain, soit pour le Département de l'Agriculture ou pour le Département des Arts et Métiers, seront reçues au Bureau du Comité conjoint de l'Exposition No. 19, Bâtisse du Parlement, à Québec.

ED. J. DEBLOIS,

Président du Comité Conjoint.

Québec, 14 Août 1877.

LE CONCOURS PROVINCIAL, AGRICOLE ET INDUSTRIEL POUR 1877 OUVERT AU MONDE ENTIER

AURA LIEU EN LA

CITÉ DE QUÉBEC

18, 19, 20 et 21 SEPTEMBRE

Sur le terrain situé rue St. Louis et connu sous le nom de Cove-Field en arrière du Drill Shed.

Pour la Liste des Prix et les Blancs d'entrée dans le DÉPARTEMENT AGRICOLE s'adresser à GEORGES LECLERE, écrivain Secrétaire au Conseil d'Agriculture, Montréal, ou aux Secrétaires des Sociétés d'Agriculture de Comté; pour le DÉPARTEMENT INDUSTRIEL à S. C. STEVENSON, écrivain, Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures à Montréal.

Les entrées dans le département Agricole devront être faites le ou avant samedi, 1er septembre, et pour le Département Industriel le ou avant Samedi, 8 Septembre. Aucune entrée ne sera reçue après le temps fixé, cet ordre étant nécessaire pour terminer les bâtisses et autres préparatifs de l'Exposition.

Pour plus amples informations, s'adresser à ED. J. DEBLOIS écrivain No. 19, Bâtisses du Parlement à Québec, ou aux soussignés.

S. C. STEVENSON, Montréal.

Secrétaire du Conseil des Arts et Manufactures.

GEORGES LECLERE, Montréal,

Secrétaire du Conseil d'Agriculture.



PROVINCE DE QUÉBEC.

CHAMBRE DU PARLEMENT.

Bills Privés.

LES personnes qui se proposent de s'adresser à la LÉGISLATURE de la Province de Québec pour obtenir la passation de BILLS PRIVÉS ou LOCAUX, portant concession de privilèges exclusifs ou de pouvoirs de Corporation pour les fins commerciales ou autres, ou ayant pour but de régler des arpentages ou définir des limites, ou de faire toute chose qui aurait l'effet de compromettre les droits d'autres parties, sont par les présentes notifiées que, par les règles du Conseil Législatif et de l'Assemblée Législative respectivement (lesquelles règles sont publiées au long dans la "Gazette Officielle de Québec,") elles sont requises d'en donner UN MOIS D'AVIS (spécifiant clairement et distinctement la nature et l'objet de la dite demande), dans la "Gazette Officielle de Québec," en anglais et français, et aussi dans un journal anglais et dans un journal français publiés dans le district concerné, et de remplir les formalités qui y sont mentionnées. Le premier et le dernier de tels avis devant être envoyés au Bureau des Bills Privés de chaque Chambre. Et toute personne qui fera application, devra, sous une semaine de l'apparition de la première publication de tel avis dans la "Gazette Officielle," adresser une copie de son bill, avec la somme de cent piastres, au Greffier du Comité des Bills Privés.

Toutes pétitions pour BILLS PRIVÉS doivent être présentées dans les "deux premières semaines" de la session.

BOUCHER DE BOUCHERVILLE,
Greffier du Conseil Législatif,

G. M. MUIR,

Greffier de l'Assemblée Législative.